



**Etude sur le retour sur investissement de l'éducation à la santé
sexuelle au Bénin : Production d'un rapport de business case et d'un
Policy Brief**

TERMES DE RÉFÉRENCE

Juillet 2022

Contents

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
II. OBJECTIFS DE MISSION	5
III. RESULTATS ATTENDUS	5
IV. ACTEURS INSTITUTIONNELS A RENCONTRER.....	5
V. METHODOLOGIE ET DUREE DE L'ACTIVITE.....	6
VI. PROFIL DE L'EQUIPE.....	7
VII. PRESENTATION DE L'OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE	7
VIII. CRITERE D'EVALUATION DE L'OFFRE TECHNIQUE.....	8

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au Bénin, 64% de la population est âgée de moins de 24 ans et les adolescent.e.s de 10 à 19 ans représentent 22 % de la population¹. Ils.elles ne constituent pas une « catégorie » homogène. Leur situation, leurs besoins et leurs contraintes spécifiques varient selon le sexe, l'âge, le lieu de résidence (zone rurale ou urbaine, zone de conflit), ainsi que leur situation scolaire ou matrimoniale. Ces adolescent.e.s et jeunes ont d'importants besoins en matière de droit en santé sexuelle et de la reproduction (DSSR). En outre, si cette population était éduquée, en bonne santé, et employée, le Bénin pourrait tirer profit du dividende démographique (DD). Un des obstacles majeurs à l'accomplissement du DD est la situation de la santé sexuelle et reproductive (SSR) de ces adolescents et ces jeunes, caractérisée entre autres par des taux de grossesses précoces élevés et une haute proportion de besoins non satisfaits en planification familiale (estimés globalement à 32% par l'EDSB 2017)

En effet, une adolescente sur six (17%) a accouché avant l'âge de 18 ans ; le pourcentage d'enfants mariés à l'âge de 14 ans ou avant est de 10% ; en matière de contraception chez les jeunes, le pourcentage des femmes non mariées ayant des besoins non satisfaits en matière de planification familiale est de 56% et 36% chez celles qui sont mariées ; enfin, en terme de mortalité maternelle parmi les adolescentes, notons que le pourcentage de décès des adolescentes liés à la grossesse est de 18% (Source EDS V).

L'impact de ces statistiques se répercute sur le secteur de l'éducation, et se manifeste entre autres par les absences, les abandons scolaires, et une réduction de la qualité de l'éducation des jeunes. Selon le résultat de l'étude sur le décrochage scolaire réalisée par le projet SWEDD dans 6 départements du Bénin, le taux de décrochage scolaire des filles est plus élevé en milieu rural (6,09 %) qu'en milieu urbain (3,44 %). Cette situation impacte à son tour le monde du travail, réduisant les opportunités et les options pour les jeunes. La médiocrité des connaissances des adolescents et des jeunes sur la SSR ainsi que l'accès limité et les faibles taux d'utilisation de services SSR et des méthodes contraceptives, rendent donc nécessaire l'établissement de programme efficace et de qualité aussi bien en milieu scolaire qu'en dehors de l'école, ainsi qu'un accès à des services de SSR adaptés aux jeunes. C'est le cas de l'éducation à la santé sexuelle, scientifiquement démontrée comme une pratique à haut impact.

En effet, le rapport sur l'ECS en Afrique de l'Ouest et du Centre de UNFPA (2018) indique que « de nombreux articles² ont été publiés ces dernières années sur l'efficacité de programmes d'éducation sexuelle en milieux scolaires. Ils notent que les apprenants bénéficiaires d'une éducation sexuelle en milieux scolaires sont plus informés sur le VIH, ont moins de partenaires sexuels, sont plus susceptibles de retarder l'initiation sexuelle, ou de refuser des relations sexuelles et de demander l'utilisation de préservatifs. Les auteurs en concluent que les programmes d'ECS en milieux scolaires, appuyés par des

1. Projection données RGPH 4

² *Review of the Evidence on Sexuality Education. Report to inform the update of the UNESCO International Technical Guidance on Sexuality Education*, UNESCO (2016).

programmes efficaces, et qui comprennent des composantes scolaires et extrascolaires (par exemple la formation de prestataires de santé en SSRAJ, la distribution de préservatifs et la participation des enseignants, parents, et de la communauté dans l'élaboration du programme) ont le plus grand impact sur le changement de comportements liés au VIH ».

Ainsi, dûment mise en œuvre, l'ECS aura un impact significatif sur la vie des adolescent.e.s et jeunes³. Elle peut : a) limiter la désinformation et accroître les connaissances pertinentes ; b) limiter les comportements à risque en réduisant la fréquence des rapports sexuels non protégés ; c) augmenter le taux d'adoption de comportements responsables tels que le recul de l'âge du premier rapport sexuel, une utilisation accrue du préservatif et autres contraceptifs ; d) identifier et renforcer les valeurs et les attitudes positives ; e) développer la capacité à prendre des décisions éclairées et à s'y conformer ; e) améliorer la perception des normes des pairs et de la société ; f) favoriser la communication avec les parents ou autres adultes de confiance ; g) favoriser une éducation intégrale et de qualité et ainsi accroître le capital humain des jeunes nécessaire au développement des pays.

Le bureau pays du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) apporte un appui stratégique au gouvernement du Bénin pour la mise en œuvre du plan d'action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) au-delà de 2014 et des Objectifs de Développement Durables (ODD) pour : (i) réaliser l'accès universel des populations, en particulier les femmes, les adolescents et jeunes, aux droits et services de santé sexuelle et reproductive de haute qualité, (ii) promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes et des filles, (iii) favoriser le plein potentiel des jeunes pour l'emploi, à travers le renforcement de leur leadership et leur protection contre les IST/VIH et les grossesses non désirées, et (iv) assurer la disponibilité des données fiables pour la prise de décision et le développement. Dans cette perspective, il a bénéficié d'un financement du Royaume des Pays-Bas pour la mise en œuvre d'un projet d'éducation à la santé sexuelle. Ce projet, qui s'inscrit globalement dans le cadre de la coopération bilatérale entre le Bénin et les Pays-Bas, a connu une première phase (2017-2019) et une phase d'extension et de renforcement (2020-2023). Afin de disposer d'évidences sur l'importance des investissements dans l'éducation à la santé sexuelle et guider les décideurs politiques dans leurs prises de décision, il est prévu la réalisation d'une étude sur le retour sur investissement de l'ESS au Bénin, d'où les présents termes de référence.

³ *L'Education Complète à la Sexualité : Éléments clés pour une mise en œuvre et mise à l'échelle en Afrique de l'Ouest et du Centre*, UNFPA WCARO (2018) p. 18.

II. OBJECTIFS DE MISSION

L'objectif principal de cette activité est la réalisation d'une analyse économique de l'investissement sur l'ESS (pour le bailleur), mais aussi une analyse politique et stratégique de sorte à aider à la prise de décision (gouvernement, collectivités locales, partenaires techniques et financiers). En somme, il s'agit de démontrer que l'ESS est transformatrice et les changements de comportement induits ont des impacts sociales et économiques (micro et macroéconomiques forts à savoir : lutte contre les grossesses non désirées et leurs conséquences, les IST et les mariages d'enfants ; maintien des filles à l'école ; impact sur la productivité, le PIB, la réduction du nombre moyen d'enfant par femme sur le long terme enfin la réduction de la pauvreté).

De façon spécifique, il s'agit de :

- Présenter la note de cadrage et la méthodologie de l'étude au bureau pays
- Rencontrer les parties impliquées pour leur expliquer l'objet de la mission
- Collecter les données
- Exploiter les données collectées lors de la mission de collecte
- Produire le rapport du Business Case sur l'ESS;
- Concevoir et monter un (01) Policy Brief issu du rapport du Business Case sur l'ESS pour le pays.

III. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de cette mission, les résultats suivants sont attendus :

- Les données nécessaires à l'élaboration du rapport du Business Case et du Policy Brief sur l'ESS sont collectées
- L'atelier de validation des données collectées et de présentation de la méthodologie d'élaboration du rapport du Business Case est organisé ;
- Le rapport de ESS-Business case et un (01) Policy Brief issu du rapport du Business Case pour le pays est conçu et monté

IV. ACTEURS INSTITUTIONNELS A RENCONTRER

- Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de Formation Professionnelle (INIFRCF)
- Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (INFRE)
- Ministère de la Santé (ANSSP, DDS)
- Ministère des affaires sociales et de la Microfinance (DGPF)

- Ministère de l'Economie et des Finances (INSTAD/ONDD)
- Ministère du développement et du Plan (DGPD, DG-ODD)
- Partenaires Techniques et Financiers (UNFPA-Pays, Ambassade Pays Bas, OMS, UNICEF, ENABEL, AFD, USAID, ITU, etc.)
- La société civile/ONG (APESSA, Plan International Bénin, OSV Jordan, ABPF, ETRIBENIN, ADSC, GUERRA TECH, ABMS, CARE, EDUCO etc.)

V. METHODOLOGIE ET DUREE DE L'ACTIVITE

Les approches méthodologiques ci-dessous seront utilisées dans l'exécution de cette activité :

A) Phase préparatoire de la mission : Elle consistera en la présentation par le consultant principal de l'offre technique aux parties prenantes pour validation : Approche ; données à préparer et sources ; procédure de collecte, de traitement et de validation des données ; ancrage institutionnel et organisation de la mission en concertation avec les acteurs. Cette mission durera 5 jours.

B) Phase d'exécution de la mission

- **Collecte des données** : Sous la supervision du Consultant principal international, chef de mission, l'activité de collecte des données sera faite par une mission d'experts sur une durée de 10 jours. Les données seront collectées conformément à un questionnaire auprès des structures cibles.

Pour les besoins du bailleur, une zone d'intervention de l'ESS pourrait être sélectionnée pour la collecte des données et l'analyse de l'impact. Les résultats de la zone d'intervention pourraient par la suite être extrapolés à tout le pays pour estimer l'impact global et servir d'aide à la prise de décision.

- **Atelier de validation des données et de cadrage** méthodologique de rédaction du rapport: Prévue pour se dérouler sur 03 jours suivants la fin de la collecte des données, cet atelier va réunir les parties prenantes pour la validation des données et la méthodologie de rédaction du rapport du business case sur l'ESS (ESSBC). La présentation de l'approche méthodologique de rapport ESSBC sera faite par le Chef de mission. Le modèle à utiliser pour calculer les coûts d'investissements et le retour en investissements (modèle économique) doit être simple, rapide à exécuter, novateur et accrocheur pour les décideurs. Ce modèle doit être un outil d'aide à la décision pour le gouvernement, les partenaires et les collectivités territoriales.
- **Rédaction du rapport du Business case et du policy brief** : la rédaction du rapport va se baser sur la méthodologie choisie et durera 24 jours. Le partage du rapport, ainsi que la prise en compte des amendements en vue de la validation finale durera 3 jours. Au total, la mission durera 45 jours sur la période de d'août à octobre 2022.

La technique d'évaluation utilisée dans cette étude sera celle proposée et validée par les parties prenantes.

- **Cadre d'analyse** : Il présentera l'approche et justifiera sa pertinence dans l'élaboration de l'ESSBC.
- **Projection des scénarii** : Dans un contexte actuel frappé par la crise de la pandémie de la COVID-19, cette approche intègre les effets de la crise sur les indicateurs de l'ESS
- **Cadrage de l'étude** : il s'agit de la définition des questions clés et spécifiques de l'étude
- **Revue documentaire** : il s'agit de l'exploitation de toute la documentation utile portant sur l'éducation à la santé sexuelle, la santé de la reproduction, les politiques économiques, sectorielles et de population du pays.
- **Les acteurs institutionnels à rencontrer** : Ministères de l'Éducation, Ministère de la Santé, Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère du Plan et du développement, Partenaires Techniques et Financiers, La société civile
- **Données à collecter** : les données qualitatives et quantitatives seront collectées à travers un processus participatif associant les sectoriels spécifiques de l'ESS et de la SR, ainsi que les autres ministères sectoriels. Parmi les données à recenser figurent les coûts de l'ESS, y compris ceux de l'éducation dans les différents ordres d'enseignement, ainsi que les coûts opérationnels des prestataires de services de SR/PF. Les données secondaires seront tirées des différentes sources administratives et d'enquête existantes, ainsi que des rapports spécifiques concernant l'ESS. Les données seront consolidées et traduites dans les modules du modèle retenu pour l'analyse. L'analyse sera menée sur une période de quarante ans et l'année 2020 sera choisie comme année de référence.

VI. PROFIL DE L'EQUIPE

L'étude sera conduite par un cabinet/ bureau d'étude international ayant une bonne réputation et démontrant de l'expertise nécessaire au bon déroulement de cette étude. Le cabinet/ bureau d'étude soumettra la composition de son équipe et désignera le chef d'équipe. Cette équipe devra comprendre des experts complémentaires (Economiste ; Statisticien ; Spécialiste Santé et Spécialiste Education) ayant chacun un diplôme universitaire supérieur (Bac+5 au moins). Elle soumettra une offre technique et financière dans laquelle l'équipe démontre son approche des termes de référence de l'étude jusqu'à la production des résultats attendus.

VII. PRESENTATION DE L'OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE

L'offre technique doit comprendre, sans y être nécessairement limitée :

- Une note de compréhension des présents termes de référence ;

- Une note méthodologique détaillée pour la réalisation de l'étude ;
- Un chronogramme détaillé de l'étude ;
- Une lettre d'engagement du bureau/cabinet pour la conduite de la présente étude ;
- Une présentation du bureau/cabinet faisant ressortir ses qualifications et expériences professionnelles.

L'offre financière doit comprendre :

- Le budget détaillé de l'étude.

NB : Pour la sélection, l'ensemble des dossiers seront soumis à une analyse technique et financière avec 80% pour l'offre technique et 20% pour l'offre financière.

VIII. CRITERE D'EVALUATION DE L'OFFRE TECHNIQUE

Critères d'évaluation de l'offre technique	[A] Maximum de points	[B] Points obtenus par le soumissionnaire	[C] Pondération (%)	[B] x [C] = [D] Total des points
Approche technique et méthodologique et compréhension des termes de références	100		30%	
Expérience spécifique et expertise du bureau/cabinet en lien avec la mission	100		25%	
Expérience spécifique et expertise pertinente de l'équipe d'évaluation en lien avec la mission	100		30%	
Pertinence du plan de mise en œuvre et de gestion de la mission	100		15%	
TOTAL	400		100%	